

DÉBATS - UNION EUROPÉENNE

CHRONIQUE

Jézabel Couppey-Soubeyran
maîtresse de conférences d'économie à l'université Paris 1 et conseillère scientifique à l'Institut Veblen

Jézabel Couppey-Soubeyran : « Les finances européennes restent enfermées dans un triangle infernal »

Recourir à la dette pour financer la transition revient à s'enfermer dans une logique de croissance néfaste à l'environnement, analyse l'économiste, dans sa chronique, qui propose des alternatives de financement pour l'Europe.

Publié hier à 05h00 | Lecture 3 min.

Offrir l'article

Article réservé aux abonnés

Mercredi 13 septembre, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, insistait dans son discours sur l'état de l'Union sur les défis écologiques, économiques, sociaux, géopolitiques et migratoires : poursuivre le Pacte vert européen, réussir la transition énergétique, obtenir la paix en Ukraine, préserver la biodiversité, parvenir à une transition juste et équitable, à une union plus complète, qui défende et protège, humaine mais sécurisée, solidaire mais souveraine, etc. Le discours a été prolixe sur les fins. Mais où sont les moyens ?

Lire aussi : Ursula von der Leyen défend son bilan à moins d'un an des élections européennes, dans son discours sur l'état de l'Union

Les finances publiques européennes restent enfermées dans un triangle infernal, avec des recettes limitées par la concurrence fiscale que les Etats de l'Union continuent de se livrer (faute d'union fiscale), des dépenses bridées par une règle de déficit inférieur à 3 % du produit intérieur brut (PIB), que la réforme du pacte de stabilité ne supprimera pas, et une dette qui, au-delà de 60 % du PIB, expose à des sanctions, sinon à un guidage strict de l'action publique. L'Union « plus complète », souhaitée par la présidente de la Commission, ne semble pas près de s'étendre aux domaines fiscal et budgétaire.

Est-il alors souhaitable que l'Europe se dote d'une capacité d'endettement plus élevée ? D'abord, force est de constater qu'elle ne le fera pas dans le cadre d'une union budgétaire. C'est ce que signifie, entre autres, la présidente de la Commission européenne quand elle dit : « Nous ne devons pas attendre de modifier les traités, nous pouvons adapter le droit existant. » L'Europe ne parviendra donc sans doute jamais à mutualiser ses emprunts souverains et à créer l'« actif sans risque » (ou perçu comme tel), dont voudraient pourtant les investisseurs, et qui diminuerait à une crise de dettes souveraines.

Capacité de financement permanente

Vision pessimiste, rétorqueront les plus confiants, car l'UE a su trouver une alternative, proposée par la France et l'Allemagne, et compatible avec les traités, quand il a fallu financer le plan de relance Next Generation EU : pour la première fois, l'Union européenne a emprunté en son nom via la Commission européenne, dans le but de réunir jusqu'à 500 milliards d'euros de subventions répartis entre les Etats membres pour soutenir leurs efforts de relance et d'investissement dans la transition écologique, énergétique, numérique, etc. Dans cette même veine, l'institut Bruegel insiste, dans sa note du 12 septembre European Union debt financing : leeway and barriers from a legal perspective, sur « la grande flexibilité [qui existe] pour utiliser des fonds empruntés, que ce soit par le biais de nouveaux fonds extra-budgétaires de type NGEU [Next Generation EU] ou dans le cadre du budget ».

Mais c'est être bien optimiste quant à la possibilité de renouveler un tel dispositif, arraché à ceux qui n'en voulaient pas (Pays-Bas, Autriche, Danemark et Suède) par la promesse, justement, de ne pas y recourir à nouveau. Très optimiste aussi sur la capacité de dépense que cela procurerait. La France, par exemple, a obtenu de ce fonds de relance européen quelque 40 milliards d'euros de subventions au total, qui ont couvert environ 40 % de son plan de relance national et ont été répartis pour « 46 % de son enveloppe dans la transition écologique et énergétique et 21 % dans des mesures qui soutiennent la transition numérique ». On est très loin de pouvoir financer les 66 milliards d'euros d'investissements annuels qui manquent à l'horizon 2030, d'après le rapport Pisaní-Ferry et Mahfouz, pour atteindre notre objectif de neutralité climatique, estimation pourtant minimaliste, n'incluant ni la biodiversité ni les dépenses d'accompagnement nécessaires à une transition juste.

Lire aussi la chronique : Politique monétaire : « Les investisseurs ont décidé de voir 2023 en rose »

Très clairement, une capacité budgétaire ponctuelle comme celle inventée pour Next Generation EU ne suffira pas. Ce qu'il nous faut, c'est une capacité permanente de financer ce qui n'a pas pu l'être jusqu'à présent. Cela veut dire une capacité à financer une transition écologique complète, étendue à l'ensemble des secteurs de l'économie, incluant la biodiversité, ainsi que toutes les aides à verser pour la rendre juste et équitable, la restauration des services publics, etc. Autant de dépenses socialement et écologiquement indispensables mais, pour beaucoup d'investisseurs, financièrement non rentables.

Logique de croissance infinie

Car on ne finance avec une dette, même mutualisée, que ce que le créancier veut bien que l'on finance. La dette est un rapport de dépendance qui soumet l'emprunteur à son créancier (en l'occurrence les Etats membres, ou l'Union européenne, aux investisseurs actifs sur les marchés de la dette) ! Et le créancier ne prêtera que s'il lui est promis que son prêt sera remboursé et l'intérêt payé. L'emprunteur devra donc produire une valeur supérieure à celle empruntée, c'est-à-dire entrer dans une logique de croissance infinie.

Lire aussi l'analyse : L'Europe à la recherche d'investisseurs pour sa dette, après le retrait de la BCE

La dette est donc l'instrument financier d'une société de croissance, au mieux d'une croissance verte, reposant sur le pari de la technologie plus que sur celui de la sobriété, sur le pari de l'adaptation plus que sur celui de la transformation, et sur la marchandisation de la nature plus que sur le respect de ses limites. C'est une vision de la transition qui exclut ce qui est financièrement non rentable et renonce à remplacer l'objectif de croissance par le respect d'un plafond environnemental et d'un plancher social.

Newsletter abonnés
« La lettre des idées »
Votre rendez-vous avec la vie intellectuelle S'inscrire

Plutôt que d'autolimiter sa capacité de subventions en l'encastrant dans une dette de marché, l'Union européenne pourrait la décupler par la création de monnaie centrale, dégagee de toute dette, affectée à la réalisation de ses dépenses collectivement indispensables. Mais ni les institutions de l'Union ni la société civile ne peuvent imposer ce projet de « monnaie à mission » à une Banque centrale européenne indépendante. Il faudrait donc soit que cette dernière le décide d'elle-même, soit modifier les traités sans attendre...

Jézabel Couppey-Soubeyran (maîtresse de conférences d'économie à l'université Paris-1 et conseillère scientifique à l'Institut Veblen)

Contribuer

Dans la même rubrique

Green Deal européen : « Un nouveau plan d'investissement à hauteur de 180 milliards d'euros entre 2024 et 2030 est nécessaire »

TRIBUNE. Les trois économistes Jean Pisaní-Ferry, Simone Tagliapietra et Georg Zachmann soutiennent, dans une tribune au « Monde », l'idée selon laquelle l'Europe doit engager la préparation d'un nouveau plan d'investissement vert pour atteindre la neutralité carbone, quitte à recourir à de nouveaux emprunts communs à l'UE.

Europe : concilier Pacte vert et justice sociale
ÉDITORIAL. Plus de la moitié du paquet de 75 mesures législatives reste à négocier. Les incertitudes économiques et la crainte de contestations vont peser mais il serait irresponsable de perdre de vue l'enjeu vital : la lutte contre le réchauffement climatique.

« La Banque centrale européenne pourrait accompagner la hausse des taux d'un taux spécial pour le financement des investissements favorables à l'environnement »

TRIBUNE. Les deux économistes Jens van't Klooster et Eric Monnet proposent, dans une tribune au « Monde », de renouer avec la politique monétaire d'appui aux exportations, en vigueur jusque dans les années 1990, en soutenant cette fois les investissements écologiques.

De l'utilité de l'Europe pour réguler le numérique
ÉDITORIAL. L'entrée en vigueur du règlement européen sur les services numériques, qui oblige les plates-formes à réguler leurs contenus et les leurs pratiques est entré en vigueur le 25 août, montre que seule l'Europe dispose d'un poids économique et juridique indispensable pour limiter le pouvoir de celles-ci.

Identité numérique : « La prochaine entrée en vigueur d'une réglementation européenne met en lumière le kaléidoscope des stratégies des Etats membres »

TRIBUNE. Le service eIDAS 2.0 devrait fédérer les différents dispositifs d'identité numérique déployés par les Etats européens pour réaliser des démarches administratives, signer des documents ou payer en ligne, observe la spécialiste du secteur Stéphane Mavel dans une tribune au « Monde ».

« La façon dont on vit en Europe est en train de changer très profondément, plus vite qu'aux Etats-Unis »

Le journaliste et chercheur franco-britannique Ben Judah détaille, dans un entretien au « Monde », les métamorphoses de l'Europe provoquées par l'immigration, le changement climatique et les bouleversements technologiques.

Union européenne : « Ayons une vision stratégique du leadership technologique pour ne pas céder au populisme »

TRIBUNE. Après le projet avorté de nommer Fiona Scott Morton économiste en chef de la direction générale de la concurrence, le président de Joint European Disruptive Initiative, André Loesekrug-Pietri, note, dans une tribune au « Monde », que l'instance contribue au déclin de la compétitivité de l'union politico-économique.

A Bruxelles, la nomination choquante de Fiona Scott Morton
ÉDITORIAL. Le recrutement par la direction générale de la concurrence de l'Américain, qui a conseillé des géants américains du numérique, pose un risque en matière de conflits d'intérêts et nourrit les sentiments eurosceptiques.

« La démarche du chancelier Scholz sur l'Europe est habile mais inacceptable pour la France »

TRIBUNE. Sur le remboursement de l'emprunt européen, le marché de l'électricité et la règle de l'unanimité, l'Europe ne doit pas entériner les propositions allemandes, estime, dans une tribune au « Monde, Michel Barnier, ancien commissaire européen, et Jean-Michel Naulot, ancien membre du collège de l'Autorité des marchés financiers.

Banque centrale européenne : « Un début de révolte politique souffle sur l'institution »

CHRONIQUE. Au Portugal, en Italie et en Espagne, les gouvernements font entendre leur opposition à la hausse des taux d'intérêt, alertant les limites de l'indépendance de la BCE, observe, dans sa chronique, Eric Albert, journaliste au « Monde ».

« La désunion politique de la France et de l'Allemagne contribue à fragmenter l'Union européenne »

TRIBUNE. L'historien et germaniste Jacques-Pierre Gougeon analyse, dans une tribune au « Monde », la dégradation de l'image de la France outre-Rhin, alors que le président Macron vient d'annuler sa visite d'Etat en Allemagne.

L'Europe face aux alliances des droites
ÉDITORIAL. L'hybridation entre partis conservateurs et partis eurosceptiques ou libéraux qui prend corps dans de plus en plus d'Etats membres menace d'affaiblir l'Union européenne en interne, et par conséquent sur la scène internationale.

« Il faut empêcher la Hongrie de prendre la présidence du Conseil de l'Union européenne »

TRIBUNE. La Hongrie doit occuper, à partir du 1er juillet 2024, la présidence tournante du Conseil de l'UE, alors qu'elle continue de bafouer l'Etat de droit. Alberto Alemanno, professeur titulaire de la chaire Jean-Monnet à HEC Paris, dessine, dans une tribune au « Monde », trois pistes pour empêcher le pays de Viktor Orban d'occuper ce poste-clé.

« La Nation européenne » : un journaliste au pays des eurodéputés

Dans son ouvrage, Bernard Guetta dresse le portrait d'un Parlement européen dont il salue la malice de ses représentants. Mais leurs codes, qu'il a étudiés de près, lui semblent étrangers. Lui, le fédéraliste convaincu, se félicite en fin de compte du grand pouvoir laissé aux Etats.

« L'Union européenne est-elle capable d'affronter un retour à des relations économiques internationales plus conflictuelles ? »

TRIBUNE. Avec la montée du protectionnisme, l'UE doit parachever sa mue pour devenir une véritable puissance économique sans parer avant qu'elle son ADN libéral et pacifiste, explique, dans une tribune au « Monde », l'historien Laurent Warlouzet.

Élargissement de l'UE : « Évitions le choc d'un passage de 27 à 35 Etats membres »

TRIBUNE. Entre la hâte ukrainienne et les retards aux adhésions des Balkans occidentaux, l'Union européenne doit réfléchir à une méthode d'intégration à un rythme soutenu, mais par étapes successives, préconise Sébastien Maillard, directeur de l'Institut Jacques-Delors, dans une tribune au « Monde ».

Le Monde Mémorable

Le génie Chaplin, La fabrique de la loi, Offrir Mémorable, Cultu

Partenaires: Codes promo, Formation professionnelle, Formations de langues

SERVICES LE MONDE, LE MONDE À L'INTERNATIONAL, SITES DU GROUPE, NEWSLETTERS DU MONDE

GUIDES D'ACHAT LE MONDE, SERVICES PARTENAIRES, ABONNEMENT

Codes promo, Mentions légales, Charte du Groupe, Politique de confidentialité, Gestion des cookies, Conditions générales, Aide (FAQ)

SUIVEZ LE MONDE, Facebook, Youtube, Twitter, Instagram, Snapchat, Fils RSS